

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION  
DU STADE COUVERT REGIONAL**

Département du  
PAS-DE-CALAIS

-----

**EXTRAIT DE REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Arrondissement  
de LENS

-----

Séance du 02 octobre 2023

**Objet : - Autorisation de signature de la convention Restauration pour les agents municipaux entre la Ville de Liévin et le Syndicat Mixte pour l'Exploitation de l'Aréna Stade Couvert**

L'an deux mil vingt-trois, le 2 Octobre, le Comité Syndical s'est réuni « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Madame Florence BARISEAU, à la suite d'une convocation en date du 04 Septembre 2023.

Présents : Madame Florence BARISEAU, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur Serge MARCELLAK, Monsieur Ludovic LOQUET, Monsieur Sébastien HENQUENET, Monsieur Laurent DUPORGE, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Patrick CANIVEZ, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Laurent POISSANT

Excusés : Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Valérie BIEGALSKI, Madame Emilie BOMMART, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sabine FINEZ, Madame Maryse CAUWET, Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Madame Stéphanie GUISELAIN, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Samia SADOUNE

Pouvoir : Madame Sabine FINEZ donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU

Madame la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le Syndicat Mixte a été sollicité dans le cadre de la restauration des agents municipaux à l'Aréna Stade Couvert, il convient de passer une convention pour la restauration des agents municipaux entre la Ville de Liévin et le Syndicat Mixte pour l'Exploitation de l'Aréna Stade Couvert.

Le tarif arrêté dans cette convention s'élève à 9 € TTC.

Madame la Présidente donne lecture de la convention.

En conséquence, Madame la Présidente invite le Comité syndical à délibérer sur la question.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide :**

- D'accepter la Convention établie avec la Ville de Liévin.
- D'autoriser la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer la convention de restauration et tous les documents s'y relatant.

« Ont signé au registre les Membres présents »

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le  
de la publication le

Pour extrait conforme :  
**La Présidente,**  
**Florence BARISEAU**